



Pratique éthique et responsable en entreprise : notre charte qui a un vrai impact !

Il y a quelques semaines, Florès organisait son **séminaire annuel d'équipe**. L'occasion de célébrer ses – déjà ! - **10 ans de fonctionnement**. Et oui, ça ne nous rajeunit pas... mais profitons de cette occasion pour vous (re)présenter les éléments ayant marqué le fondement de notre entreprise, notamment notre charte d'éco-responsabilité.

Une charte d'éco-responsabilité, c'est-à-dire ?

Aux prémices de sa création, Florès a mis en place une charte d'écoresponsabilité, rien que ça. Cette charte définit les valeurs et actions que l'entreprise s'est engagée, depuis maintenant 10 ans, à respecter. Un pilier important pour une **entreprise engagée** comme la nôtre.

En premier lieu, il y a bien sûr l'impact de nos conseils et des programmes que nous réalisons sur les bâtiments à construire. Et donc l'impact sur l'environnement, que nous espérons le plus positif possible. Nous incitons nos clients à des **pratiques vertueuses** (matériaux locaux et/ou **biosourcés**, limitation des déchets de chantier, pratiques et dispositifs économes en énergie...) et nous assumons cette responsabilité ! Cette volonté structure au quotidien notre réflexion sur nos outils méthodologiques, ainsi que notre stratégie de recrutement et de formation.

Quid de l'impact de notre propre activité ?

La vision de l'entreprise est simple, nous devons **limiter au maximum notre impact sur l'environnement**, et **compenser les impacts** nécessaires à la réalisation de notre métier.

Notre activité de conseil entraîne beaucoup de déplacements et d'impressions, ainsi que l'usage de matériels bureautiques. Toutefois, nous tentons de limiter les impacts négatifs que cela peut engendrer sur l'environnement. Nous essayons aussi, dès que possible, de les compenser. Cela se traduit, dans un premier temps, à l'échelle de la gouvernance de Florès :

- par le **choix de notre mode de fonctionnement** (**télétravail**, coworking, modes doux...)
- par sa **politique d'achats orientée vers des produits écologiques**,
- et enfin par la **maîtrise des consommations matérielles, énergétiques et d'eau** en notre siège lyonnais.

Le fonctionnement de nos locaux

Le fonctionnement de Florès permet une gestion optimisée des m². Finis les m² chauffés non utilisés ! Notre activité se partage entre travail de bureau, réunions et déplacements. Il ne nous apparaît donc pas nécessaire d'équiper un bureau présentant un poste par agent. Nous fonctionnons avec un bureau en **flex-office** proposant des salles de réunions et des postes de travail partagés. Les jours où ils ne sont pas en déplacement, les collaborateurs ont le choix entre réserver un poste de travail au bureau ou travailler de chez eux. Et le télétravail est pris au sérieux par Florès. En effet, l'entreprise finance l'équipement des logements en équipements bureautiques, ainsi qu'une partie des charges !

Le financement de nos modes de transport

Pour réduire l'impact carbone de l'entreprise, le mode de transport choisi par les agents pour venir travailler a un impact majeur. Tout d'abord, le recours au télétravail permet de réduire nos besoins en déplacement. Le positionnement de nos bureaux, en centre-ville et à côté de la gare, facilite également l'accès en train et transports en commun.

Mais ce n'est pas tout ! Florès a également mis en place des mesures pour favoriser l'usage des transports en commun et modes doux (vélo, trottinette) :

- Tous les employés disposent tous les mois d'un financement équivalent à 50% du prix de l'abonnement en transport en commun, indépendamment du choix d'avoir recours à ce mode de déplacement ou non.
- L'achat d'un vélo ou autre mode doux est co-financé par l'entreprise. 60% des coûts d'investissement sur l'achat du matériel mode doux (protections y compris) - à concurrence de 300€ - et 60% des frais de maintenance.

Enfin, les trajets en voiture nécessaires pour se rendre à nos réunions sont eux réalisés à l'aide d'un service d'autopartage.

Les compensations carbonées

Florès a choisi de compenser ses inévitables consommations carbone par l'achat de **crédits carbone** auprès de l'association **Action Carbone**. Chaque déplacement en voiture, train ou avion est donc compensé pour soutenir des projets. Ceux-ci concernent la capture de CO₂ par la végétation (projet de reforestation, lutte contre la déforestation...) ou des énergies renouvelables dans les pays du Sud. Les offres de prix proposées par Florès dans le cadre de réponses à appels d'offre intègrent le surcoût du financement carbone « Surcoût distance/ carbone ».

Les actions éco-responsables, même au bureau



Pour finir, les agents Florès agissent également de leur côté. Au bureau et chez soi, on trie, on recycle tout ce dont on veut se séparer (papiers, plastiques, ampoules usagées, matériel informatique, toners et cartouches). L'entreprise dispose également d'une grande terrasse équipée d'un composteur qui alimente un potager ! L'été, nous cultivons des tomates et fraises qui ravissent les floresien.ne.s. Nous en profitons également pour organiser des ateliers et formations jardinage.

Alors, convaincus par notre charte et envie de vous mettre au vert vous aussi ?!

L.J.